

SÉANCE DU LUNDI 1^{er} DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 1^{er} décembre 2014 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Yves Germain, Marcel Dubé, Jean-Pierre Allard, Vincent Mainville et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2014-12-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour.
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.
- 3) Adoption du registre des chèques du mois de novembre 2014.
- 4) Programme PAARRM;
- 5) CCE – Nomination de Sylvain Bélanger;
- 6) TACAL - Budget prévisionnel;
- 7) Maintien du service de la protection de la faune;
- 8) Demande d'aide financière - *Salon des Aînés en action*;
- 9) Demande d'aide financière - *Programme Pair*;
- 10) Budget RIDR;
- 11) Offre de service Municonseil;
- 12) Correspondance;
- 13) Écocentre : Entente RIDR;
- 14) Divers : Entente Nominique;
- Nomination – Comité finance supralocal
- Bell 911
- SDRK – Conseil d'administration
- Fête de Noël (enfants);
- Souper de Noël – Âge d'Or;
- Bureau de médecin;
- Équipement de hockey versus Club de ballon-balai du Lac-Saguay.

Adoptée

2014-12-02
Procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 novembre 2014 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2014-12-03

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE NOVEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre de chèques du mois de novembre 2014 soit :

- le registre de chèques général, portant les numéros C1400534 à C1400581, totalisant 84 417.73\$ et portant sur la période du 24 octobre au 26 novembre 2014;
- le registre de chèques salaires, portant les numéros P1400345 à P1400351 (élus), totalisant 3 510.63\$ et les numéros P1400337 à P1400344 et P1400352 à P1400363 (employés) totalisant 7 422.23\$ et portant sur la période du 24 octobre au 26 novembre 2014.

Adoptée

2014-12-04

PROGRAMME PAARRM

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

2014-12-05

CCE – NOMINATION DE SYLVAIN BÉLANGER

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

De nommer Sylvain Bélanger sur le Comité consultatif en environnement (CCE).

Adoptée

2014-12-06

TACAL – Budget prévisionnel

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Lac-Saguay contribue au transport adapté du TACAL pour 2015 avec une contribution municipale au montant de 2278\$.

Adoptée

2014-12-07

MAINTIEN DU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA FAUNE AU CENTRE DES LAURENTIDES

ATTENDU QUE la responsabilité d'application des lois et règlements régissant la faune et la protection des territoires fauniques est une obligation qui incombe au Gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE les Laurentides constitue la première région au Québec avec des dépenses de 193 000 000.00\$ et 1311 emplois liés à la pêche, à la chasse et au piégeage et que cette économie fondée sur la ressource faunique doit être protégée;

ATTENDU QUE les agents du bureau local de Labelle ont vu leurs effectifs être réduits à une seule équipe de deux agents et que le ministère envisagerait la fermeture du bureau de Labelle;

ATTENDU QUE LE TERRITOIRE DU CENTRE DES Laurentides couvert par le bureau de Labelle est d'une superficie de 5 600km² et constitué de deux MRC, de douze municipalités de Mont-Tremblant à Lac-Saguay, du plus grand parc national du sud du Québec, de deux réserves fauniques, de deux ZECS, de huit pourvoiries et de terres publiques;

ATTENDU QUE la fermeture du bureau de Labelle engendrerait un surplus de travail aux effectifs déjà réduits de Mont-Laurier et de St-Jérôme, distant de 185 km et que cela engendrerait des délais de réponse inacceptables pour les services de lutte au braconnage et de protection des citoyens envers la faune sauvage;

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

De demander au ministre Laurent Lessard un engagement formel à maintenir le Service de la Protection de la Faune dans le centre des Laurentides en y conservant un bureau local constitué d'un minimum de huit agents.

Adoptée

2014-12-08

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SALON DES AINÉS EN ACTION

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder une contribution de 200\$ au *Salon des Aînés en Action* de la MRC d'Antoine Labelle afin d'offrir aux participants un service de transport gratuit, et ce, en conformité avec le projet *Politique de la familiale et des aînés*.

Adoptée

2014-12-09

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME PAIR

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder, pour l'année 2014 - 2015, une contribution de 300\$, et ce, en conformité avec le projet *Politique de la famille et des aînés*, au Programme Pair, service étant administré par le Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger.

Adoptée

2014-12-10

RIDR - BUDGET

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget 2015 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge au montant de 5 469 724.25\$.

Adoptée

2014-12-11

OFFRE DE SERVICE - MUNICONSEIL

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de service de consultation juridique, pour 2015, au montant forfaitaire de 700\$ (taxes et déboursés non inclus) de Munionseil, avocats.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

ÉCOCENTRES

2014-12-12

Entente RIDR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la mairesse, Francine Asselin Bélisle, et le directeur général, Richard Gagnon, à signer le protocole d'entente de la RIDR concernant l'écocentre mobile, et ce, pour l'année 2015

Adoptée

2014-12-13

Entente Nominique

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la mairesse, Francine Asselin Bélisle, et le directeur général, Richard Gagnon, à signer le protocole d'entente avec la municipalité de Nominique concernant l'écocentre mobile, et ce, pour l'année 2015

Adoptée

DIVERS

2014-12-14

Nomination – Comité finance supralocal

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :

De nommer Yves Germain, conseiller et Richard Gagnon, directeur général sur le Comité finance supralocal de la ville de Rivière-Rouge.

Adoptée

2014-12-15

Bell 911

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Francine Asselin Bélisle, mairesse, et Richard Gagnon, directeur général,
pour signer l'entente de Bell Canada concernant le 911.

Adoptée

2014-12-16

SDRK – Conseil d'administration

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyée par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

De nommer Francine Asselin Bélisle, mairesse, comme représentante de la municipalité de
Lac-Saguay au sein du conseil d'administration de la SDRK, et ce, pour l'année 2015.

Adoptée

2014-12-17

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h45.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée Richard Gagnon, directeur général certifie que les fonds sont disponibles
pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le
paiement des comptes des résolutions 2014-11-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à
la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse